



Travaux fait mais non demandé en absence (clés laissé au gardien

Par **airdub**, le **05/02/2018** à **20:32**

Bonsoir,

Mon propriétaire est venu voir mon appartement,

J'ai lui ai signalé que mon wc était bruyant....

Il a voulu regardé et il a touché. cela à engendré une fuite au niveau du tuyaux à l'arrivée du wc.

je lui ai fait constaté comme à la la personne de mon syndic qui l'accompagnait car je partais juste après en congé 10 jours. J'ai laissé mes clés au gardien et appelé mon syndic pour colmater la fuite uniquement. Une intervention à été mise en place et en plus de colmater au silicone la fuite, il ont changer mon système complet sans demande. Aujourd'hui, mon syndic qui a reçu une facture ne mentionnant uniquement le changement complet non demandé sans le colmatage silicon fait me demande de payer l'ensemble.

- La fuite ne vient pas de moi
- je n'ai pas reçu d'info pour le plus fait (que je voulais faire avec un ami)
- je n'ai pas reçu d'info, de devis ni de facture

Ai-je un recours ? je ne trouve pas ça correct

D'avance merci de vos réponses

Cordialement